

Image not found or type unknown



rupture conventionnelle du contrat de travail pour étranger

Par **archicool**, le **06/10/2011** à **14:12**

Bonjour

j'ai négocié un départ à l' amiable avec mon employeur en passant par une rupture conventionnelle du contrat de travail.

en effet je suis étranger et j'avais fais une rupture du contrat à l'amiable l 'année dernière avec mon ex- employeur

je voulais savoir si j'ai le droit de demander la rupture conventionnelle encore une fois?

cordialement

Par **P.M.**, le **06/10/2011** à **17:57**

Bonjour,

Vous avez droit de conclure des ruptures conventionnelles succesives autant de fois qu'il vous plaira si l'employeur en est d'accord...